



17ème législature

Question N° : 1286	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > pauvreté	Tête d'analyse > Aggravation de la précarité étudiante à Créteil	Analyse > Aggravation de la précarité étudiante à Créteil.
Question publiée au JO le : 22/10/2024		

Texte de la question

Mme Clémence Guetté alerte M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'aggravation de la précarité étudiante à Créteil. Si la ville figure déjà depuis plusieurs années parmi les cinq plus chères de France pour étudier, le dernier baromètre des frais réalisé par le syndicat étudiant Unef place désormais Créteil comme la deuxième ville étudiante la plus chère de France. Déjà en 2023, 1 600 étudiants du département du Val-de-Marne avaient eu recours aux colis hygiéniques et alimentaires distribués par la Croix Rouge. Le baromètre pointe pour l'année 2024 une augmentation d'encre 3,71 % du coût de la vie étudiante. Il est estimé en moyenne à 1 411 euros par mois à Créteil contre une moyenne nationale de 1 158 euros. Cette nouvelle réalité se couple au bilan alarmant de l'étude de mars 2024 de l'Observatoire national de la vie étudiante qui révélait que près d'un étudiant sur trois n'avait pas suffisamment d'argent pour répondre à ses besoins. L'augmentation s'explique notamment par la hausse du prix du forfait Imagine R, liée à la décision du conseil départemental du Val-de-Marne prise en juin 2024 de suspendre son remboursement à hauteur de 50 % pour les étudiants. À cela s'ajoute le coût du logement, en moyenne 195 euros plus cher à Créteil qu'à l'échelle nationale. Or, pour les quelque 45 000 étudiants qui fréquentent l'université Paris-Est Créteil (UPEC), il n'y a que 646 logements disponibles rattachés au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Elle souhaite donc l'interroger sur ce qu'il compte entreprendre afin que les étudiants de Créteil ne soient pas contraints de dépendre de l'aide alimentaire pour se nourrir, puissent se loger dignement et puissent à nouveau avoir une partie de leur forfait Imagine R remboursé.